

Formation des membres du CHSCT

**Entreprise de moins de 300 salariés
Décret 93-449 du 23 mars 1993**

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne qui exerce ou doit exercer des fonctions au sein du CHSCT de son Entreprise

FINALITES DE LA FORMATION

- Permettre aux participants de s'impliquer dans la politique de prévention de l'entreprise
- Exercer efficacement son rôle et ses attributions

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Se situer en tant que membre de CHSCT, dans le CHSCT, dans l'entreprise
- Appréhender la problématique de l'accident du travail et des maladies professionnelles et / ou des conditions de travail dans toutes leurs composantes
- Dialoguer de manière constructive
- S'organiser dans l'action
- Participer à l'élaboration de la politique de prévention de son entreprise
- D'autres objectifs particuliers seront fixés en fonction des spécificités des entreprises, de leur culture et de leurs ressources

MODALITÉS

Durée	3 jours
Calendrier	08-09-10 mars 2010 28-29-30 juin 2010 11-12-13 octobre 2010 (sur MARSEILLE)
Horaires	09h00 - 17H30
Lieu	ASFO Grand Sud, MARSEILLE
Coût stagiaire	565 € HT (hors frais de restauration)

Possibilité d'organiser des sessions de formation pour les membres du CSH dans la fonction publique.

**Responsable du stage
Pascal LECLERC**



**Assistante
Eugénia TEIXEIRA**



**ASFO Grand Sud Aix – 04 42 37 10 30
www.asfograndsud.com**

RÔLE ET PREROGATIVES DU CHSCT

Organisation consultative et représentative en matière d'Hygiène Sécurité et Conditions de travail

Missions générales et spécifiques. Domaine d'application du CHSCT et limites

Les textes réglementaires en vigueur et les moyens d'en prendre connaissance

L'évolution de la réglementation en matière de prévention des risques – la loi du 31 décembre 1991

Les différents interlocuteurs externes et acteurs internes

Les outils de fonctionnement et d'actions

- Réunions et techniques de conduite de projet (information, rédaction, planification)
- Rendus d'analyse des situations de travail
- Enquêtes après incident ou accident ou dysfonctionnement
- Décisions

Les notions à maîtriser

- Accident du travail – accident de trajet – maladie professionnelle – santé (cf OMS)
- Technique de recueil des faits qui ont contribué à l'événement
- La pluricausalité de l'accident du travail
- Différence entre dangers et risques
- Définitions de la situation dangereuse, et de son estimation

L'ANALYSE DU TRAVAIL REEL PAR L'OBSERVATION DES SITUATIONS DE TRAVAIL

Distinguer le travail prescrit de l'activité réelle

Connaître le travail prescrit et les exigences de la tâche

Connaître les différentes composantes d'une situation de travail

Apprendre l'observation de la situation réelle de travail

- les facteurs observables
- les facteurs inférant de la situation de travail
 - les techniques d'entretien avec les opérateurs
 - la verbalisation spontanée
 - les plaintes

Connaître les différentes composantes du comportement humain (cf Cuny, Coguelin, Faverge, Leplat)

Identifier les situations dangereuses, et savoir les évaluer en terme de gravité et de fréquence

RÔLE DE VEILLE AU SYSTEME DE SECURITE MIS EN PLACE

- Dans le système de management de la sécurité – (analyse des risques dans le système socio-technique)
- Dans la décision des moyens à mettre en place. – (exemple Diagnostic Safety Form)

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance entre une présentation sur vidéo-projecteur et exercices pratiques des participants
- Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités des entreprises
- Chaque participant recevra un document de synthèse de tout ce qui aura été présenté
- Projection de films
- Travail en sous groupes et travail intersession